

125 - Actions de sensibilisation à la sécurité routière

Propositions financières Budget Primitif 2014

Rapport n° CG/2013/52

Résumé :

Le présent rapport a pour objet l'adoption des crédits en matière d'actions de sensibilisation à la sécurité routière. Ces actions concernent la sécurité à vélo avec le soutien financier apporté aux associations CADR67 et Vélo Emploi pour réaliser des contrôles techniques des vélos dans les collèges. Les crédits portent également sur l'éducation routière avec le soutien au Comité Départemental de la Prévention Routière du Bas-Rhin.

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôles	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2014
PAT	Direction de la Mobilité	37 900,00 €
	TOTAL	37 900,00 €

1251 – Actions de sensibilisation à la sécurité routière

Depuis plusieurs années, le Département conclut des partenariats avec plusieurs associations engagées dans le domaine de la sécurité routière, en particulier le Comité d'Action Deux Roues du Bas-Rhin (CADR67), Vélo-Emploi et le Comité Départemental de la Prévention Routière, pour continuer à faire évoluer les comportements, aussi bien en milieu scolaire que vis-à-vis du grand public, à travers des actions de sensibilisation à la sécurité routière.

Ces interventions complètent efficacement les actions engagées directement par le Département en direction du public scolaire transporté sur les lignes scolaires ou du Réseau 67, à travers des séances d'information et des exercices d'évacuation des cars menés par les agents du Conseil Général.

Les associations CADR67 et Vélo-Emploi assurent des interventions dans les collèges en direction des cyclistes, à travers l'opération « vélo-sécurité » portant sur des contrôles techniques de vélos et de la sensibilisation à la sécurité routière à vélo. Ces actions sont unanimement appréciées des chefs d'établissements, des élèves et leurs parents.

Par ailleurs, le Département poursuit son soutien à l'association du Comité départemental de la Prévention Routière qui mène de nombreuses actions de sécurité routière dans notre département, notamment des séances de sensibilisation au sein des établissements scolaires, des stages de formation d'intervenants en éducation routière ou post permis et demeure un centre de ressources au profit des enseignants par la mise en place de documentations et de logiciels spécifiques à l'éducation routière.

L'ensemble de ces actions seront donc poursuivies en 2014, par l'octroi de subventions aux associations avec un montant de 37 900 €, sur la base des conventions annuelles qui seront renouvelées par la commission permanente.

Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

Code	Libellé Mode d'action	Crédits inscrits au BP précédent	Crédits proposés au BP
1251	Actions de sensibilisation à la sécurité routière	38 400,00 €	37 900,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission des équipements et de l'aménagement durable, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les propositions d'inscriptions budgétaires pour 2014 dans l'axe d'intervention 125 "actions de sensibilisation à la sécurité routière", pour un montant total de 37 900 €.

Strasbourg, le 18/11/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL